Informations de base

2026/2611(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation post-électorale en Ouganda et les menaces à l'encontre de Bobi Wine, chef de file de l'opposition **Subject** 1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Ouganda	

Acteurs principaux

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Service européen pour l'action extérieure	KALLAS Kaja

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
11/02/2026	Débat en plénière		
12/02/2026	Décision du Parlement	T10-0045/2026	Résumé
12/02/2026	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2026/2611(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150 Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0121/2026	09/02/2026	

Proposition de résolution		B10-0123/2026	09/02/2026	
Proposition de résolution		B10-0124/2026	09/02/2026	
Proposition de résolution		B10-0125/2026	09/02/2026	
Proposition de résolution		B10-0132/2026	09/02/2026	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0045/2026	12/02/2026	Résumé

Résolution sur la situation post-électorale en Ouganda et les menaces à l’ encontre de Bobi Wine, chef de file de l’opposition

2026/2611(RSP) - 12/02/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 514 voix pour, 3 contre et 56 abstentions, une résolution sur la situation post-électorale en Ouganda et les menaces contre le chef de l'opposition Bobi Wine.

Le texte adopté en séance plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

Pour rappel, les élections ougandaises du 15 janvier 2026 ont été entachées d'abus, de graves restrictions de la liberté civique, d'intimidations généralisées contre les figures de l'opposition, de fraudes, de violences et d'une coupure d'internet à l'échelle nationale. Selon les résultats officiels, le président Yoweri Museveni a été déclaré élu pour un septième mandat à l'issue d'un processus qui n'a pas respecté les principes démocratiques fondamentaux.

L'armée a assiégé la résidence du chef du parti Plateforme d'unité nationale (NUP) et candidat à la présidence, Robert Kyagulanyi (Bobi Wine), et aurait agressé sa famille et son personnel.

À l'approche des élections, des organisations de la société civile ont été suspendues arbitrairement et des défenseurs des droits humains ainsi que des opposants au gouvernement ont été pris pour cible, notamment Sarah Bireete, qui a été arrêtée. Par ailleurs, le gouvernement a mené une répression brutale contre les membres de l'opposition, les journalistes et les manifestants, avec plus de 400 arrestations arbitraires avant le jour du scrutin et des centaines d'autres par la suite, accompagnées de témoignages faisant état de torture et de mauvais traitements en détention.

Le 28 novembre 2025, Mesach Okello, sympathisant du NUP, a été tué par balle lors d'un rassemblement pacifique et les dirigeants régionaux du NUP auraient disparu après les élections et sont toujours portés disparus.

Le Parlement a fermement condamné le déroulement des élections et la répression brutale de l'opposition politique, de la société civile, des journalistes et des manifestants, ainsi que le harcèlement et les menaces dont Bobi Wine a été victime. Il a également dénoncé l'assassinat de Mesach Okello.

Les autorités ougandaises sont appelées à:

- mettre fin à toutes les violences, menaces, harcèlements et détentions arbitraires de figures de l'opposition, de militants et de critiques, y compris Bobi Wine et son épouse;

- libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues arbitrairement, cesser de recourir à des procès militaires contre des civils, abandonner toutes les accusations à motivation politique, y compris celles portées contre Sarah Bireete, garantir la justice et la responsabilité, et aligner les pratiques judiciaires sur les garanties constitutionnelles et les normes internationales relatives aux procès équitables;

- mettre fin aux suspensions arbitraires des organisations de la société civile, s'abstenir de toute nouvelle restriction d'Internet et entreprendre des réformes électorales et institutionnelles globales, notamment en garantissant l'indépendance de la commission électorale et du pouvoir judiciaire.

Pour sa part, l'UE est appelée à:

- dialoguer de manière critique avec les autorités ougandaises concernant les violations, en suivant de près les procès pertinents;

- revoir la coopération et l'assistance avec l'Ouganda afin de garantir le respect des principes de l'UE, mettre en œuvre des sanctions ciblées et donner la priorité au soutien de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des personnes LGBTIQ+, ainsi que des journalistes.

Enfin, la résolution demandait des enquêtes indépendantes et impartiales sur les crimes contre l'humanité commis par les dirigeants politiques et militaires ougandais et d'autres pays africains.